

PROCURATION

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour retirer votre nouvelle carte d'identité monégasque contenant des certificats électroniques ou celle de votre enfant, **vous pouvez donner procuration à la personne majeure de votre choix** en complétant ci-dessous :

Je soussigné(e) « M. Mme Mlle* » « nom » « prénom » :

(*Rayer les mentions inutiles)

né(e) le « date de naissance » :

à « lieu de naissance » :

autorise « M. Mme Mlle* » « nom » « prénom » :

(*Rayer les mentions inutiles)

* à retirer ma carte d'identité monégasque.

* à retirer la carte d'identité monégasque de mon enfant « nom » « prénom » « date et lieu de naissance » :

* Cocher la case correspondante

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions générales d'utilisation de mes certificats.

Monaco, le

Signature

Pièces à présenter par le mandataire lors du retrait de la carte d'identité :

- le présent document complété et signé par le mandant ;
- l'ancienne carte d'identité du titulaire ;
- la pièce d'identité du mandataire.

Conformément aux dispositions de la Loi n°1.165 du 23 décembre 1993 relative à la protection des informations nominatives, modifiée, les données personnelles recueillies dans le cadre de l'établissement de la Carte d'Identité Monégasque sont collectées par la Mairie de Monaco qui agit en qualité de responsable du traitement. La réponse aux renseignements demandés sur cette fiche revêt un caractère obligatoire. Pour exercer leurs droits en matière de protection des données ou pour toute question sur le traitement de leurs données à caractère personnel, les personnes concernées peuvent former une demande écrite, en précisant l'objet de la demande, ainsi que leur nom, prénom et date de naissance par voie postale, à l'adresse suivante :

Mairie de Monaco – Service Informatique - A l'attention du D.P.O. - 3, rue Philibert Florence - 98000 MONACO, ou par courriel à l'adresse : dpo@mairie.mc